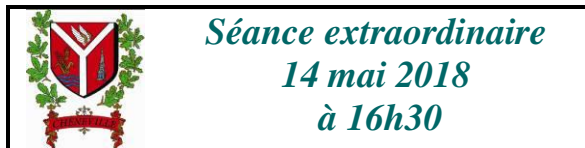


# MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 14 mai 2018, à **16h30**, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Proulx Viens, monsieur Maxime Proulx Cadieux et monsieur Normand Bois.

Absences motivées : madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Suzanne Prévost, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

## **L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

- 1- Ouverture de la séance**
- 2- Adoption de l'ordre du jour**
- 3- Aménagement contre l'érosion – Offre de service de Terre et Habitats inc.**
- 4- Parole au public**
- 5- Levée de la séance**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil et en a affiché une copie aux deux endroits décrétés pour ce faire. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 16h30 devant aucune personne.

### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **2018-05-141**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

**QUE,**

L'ordre du jour est accepté tel que signifié par la secrétaire-trésorière dans l'avis de convocation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3- AMÉNAGEMENT CONTRE L'ÉROSION – OFFRE DE SERVICES DE TERRE ET HABITATS INC.**

#### **2018-05-142**

#### **Aménagement contre l'érosion – Offre de services de Terre et Habitats inc.**

**ATTENDU QUE** des travaux d'aménagement contre l'érosion doivent avoir lieu sur la berge du ruisseau situé au bout de l'égout pluvial de la rue Pilon/Guillaume à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

**ATTENDU QUE** Terre et Habitats Inc. a déposé une offre de services au montant de 6 350.00 \$ plus les taxes applicables pour les travaux demandés, comprenant notamment l'entretien et

Il est proposé par monsieur Normand Bois  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la proposition d'offre  
de services professionnels de Terre et Habitats Inc. au montant de  
7 300.91 \$ taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit affectée au compte # 03-61030-000.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4- PAROLE AU PUBLIC**

**5- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2018-05-143**  
**Levée de la séance**

Il est proposé par madame Nicole Viens  
et résolu

**QUE,**

La présente séance soit et est levée à 16h35.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Gilles Tremblay, Maire

---

Suzanne Prévost, Directrice générale

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la  
signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les  
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.